Réunion de l'Organe d'Administration d/l FBVL du 29 avril 2021

Présent (téléconférence): Olivier Georis, Jean-Yves Squifflet, Nathanael Majoros, Patrick Brison, Robin Lefevbre, Koen Michiels, Aron Michiels, William Sterckx, Jean Solon (notules).

Invité : Jean-Claude Bodart, Tom Haagdorens.

Secteurs de montée 7-Meuses

Jean-Claude Bodart et Tom Haagdorens expliquent leur proposition d'instaurer des secteurs de montée séparés pour deltas et parapentes (seulement) quand il y a les deux types d'aéronefs sur le site. Ces secteurs seraient très limités en hauteur et ne serviront que pour donner la chance à tout le monde de monter au-dessus de la pente et de retrouver le secteur « commun ».

Cette mesure leur semble nécessaire afin d'augmenter la sécurité sur le site en évitant des collisions, près de la pente, entre aéronefs que ne volent pas à la même vitesse et que n'ont pas le même rayon de virage. Des statistiques démontrent qu'en absence de possibilité d'ouverture du parachute de secours les collisions à faible altitude en delta donnent 95% de chances de blessures ou pire.

Les administrateurs sont d'accord de faire un essai (en incorporant les parapentes biplaces dans le secteur « delta » car ils ont le même problème de maniabilité), après avoir préalablement contacté les gestionnaires du site et réglé avec eux les détails pratiques.

Jean-Claude préparera une proposition de règlement et un texte accompagnant pour bien expliquer les raisons de cette règle et les modalités de celle-ci afin que l'adhésion soit maximale.

Ce texte sera également divulgué dans le Fly.

Passe-clôture 7-Meuses

Stéphane De Roover demande un budget pour refaire un passe-clôture du côté du tennis devenu dangereux. Un budget de 300 € est approuvé.

<u>Houyet</u>

Olivier explique les démarches entreprises pour ce site. Le négociations continuent pour le rouvrir.

Han-sur-Lesse

Yves Borreman, qui gère cette pente école, a consulté les écoles qui y opèrent suite à un nouvelle interpellation des propriétaires par rapport au nombre de personnes admises sur la pente. Il propose de modifier le règlement en augmentant le nombre de pilotes autonomes qui pourront être présent de 6 à 10, et demande que la FBVL paye 400 € au lieu des 200 € actuels, le reste étant pris en charge par les écoles (600 €). Les administrateurs sont d'accord d'essayer ce nouveau règlement jusqu'à la fin de l'année et de payer les 400 € pour 2021 .

Balises météo

Raymond Glaude annonce qu'il pourra prochainement mettre en état de marche les 3 balises Pioupiou de la FBVL, il attend encore de nouvelles batteries, on récupèrera donc bientôt ces balises. De plus il a construit une balise lui-même et l'a installé à Coo pour essai, ce qui libèrera peut-être une des autres balises pour une autre site, comme par exemple Maillen.

Les administrateurs sont enchantés par ces bonnes nouvelles et remercient chaleureusement Raymond pour son excellent travail.

De plus, Pieter Baele travaille toujours sur le prototype de la balise « Open Source », donc la FBVL aura bientôt peut-être plusieurs solutions à un coût plus que raisonnable, contrairement aux balises commercialement disponibles souvent assez onéreuses.

<u>Géozones</u>

La FBVL a reçu une demande pour établir des dossiers par site où on a demandé d'instaurer une géozone. Une discussion suit sur le texte précis de loi proposé et sur la faisabilité d'établir ces dossiers et les conséquences de livrer ces données aux autorités, surtout si le bénéfice pour nous en est limité. Olivier contactera Baudouin Litt pour avoir des réponses sur certaines questions que les administrateurs se posent.

Réunion de l'Organe d'Administration d/l FBVL du 29 avril 2021

Accès comptes bancaires FBVL

Jean et Jean-Yves ont accès aux comptes FBVL, Olivier ne voit pas la nécessité de changer cela pour le moment, car il s'agit juste d'avoir un back-up pour Jean au cas où il serait indisponible et qu'il y aurait besoin de faire des payements en urgence.

Fly

Articles prévus pour le moment, il faut les écrire au plus vite:

- Récit Bram (déjà écrit).
- Article delta <> parapente : William et Koen.
- Article sécurité et accidents : Patrick.
- Article secteurs de montée 7-Meuses : Jean-Claude Bodart.
- Article "spécial gestionnaire sites": Olivier.
- Nouveau règlement Beauraing.
- Rapports.
- BPO?: Nathanaël.

BPO

Le BPO 2021 n'est toujours pas certain d'avoir lieu à cause de la pandémie. La décision ultime d'annuler ou pas se fera fin mai.

Clubs et accidents

Olivier et Patrick vont contacter les clubs pour voir s'ils seraient disposés à participer à un système de renseignement concernant les accidents qui ont lieu sur les sites qu'ils gèrent, ou/et parmi leurs membres.

Examens théoriques

Ce n'est toujours pas possible de les organiser pour le moment, même la DGTA ne le fait pas. William s'informera encore auprès des instances officielles pour confirmer cela. Il est évident que dès que la situation le permet, plusieurs examens seront organisés.

Brevets

- Karel Vanderheyden obtient le brevet d'Aide-Moniteur de parapente provisoire limité à l'école Airsport.
- Olivier Gillot peut faire son examen pratique pour le brevet de Moniteur de parapente avec Jean-Yves Squifflet de l'école Fou d'L, avec comme deuxième moniteur présent Thierry Moreau.
- Vincent Van Walle peut faire sa formation de Pilote Biplace delta avec Tom Haagdorens.

Site de Prayon

Robin demande s'il ne serait pas possible de mettre des boules d'avertissement sur le câble d'électricité qui traverse le terrain d'atterrissage. Le problème est qu'il n'y a qu'Electrabel qui peut le faire et que cela risque de coûter cher. De plus, tous les pilotes passent normalement à côté de l'atterrissage en montant pour aller voler et sont donc, normalement parlant, bien conscient des lignes.

Il y a aussi un problème avec des voitures garées en haut de la pente, or seul un pilote en chaise roulante a le droit d'y accéder en voiture par le haut. Un message sera publié à cet effet.

Rapporteur: Jean.